



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 29 juin 2021

LE PRÉFET DU FINISTÈRE RÉUNIT L'ÉTAT-MAJOR DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ

Le préfet du Finistère, Philippe MAHÉ et les procureurs de la République près les tribunaux judiciaires de Quimper et Brest, Carine HALLEY et Camille MIANSONI, ont présidé ce jour l'état-major départemental de sécurité (EMDS) à Quimper.

Réunissant les forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie nationales, services de renseignement, police judiciaire), les douanes, le service départemental d'incendie et de secours, la direction académique des services de l'Éducation nationale, la direction départementale des finances publiques, la déléguée départementale aux droits des femmes et les sous-préfets d'arrondissement, l'EMDS se réunit 2 fois par an pour définir et piloter la politique de sécurité dans le département.

Cette réunion a été en particulier l'occasion de dresser un bilan du 1^{er} semestre 2021 en matière de délinquance et d'évoquer (i) la situation du département en matière de lutte contre les violences intrafamiliales, avec la signature prochaine d'un protocole de mise en œuvre du bracelet anti-rapprochement sur le ressort du tribunal judiciaire de Quimper, sur le modèle du protocole en vigueur sur le ressort de celui de Brest, (ii) la lutte contre les trafics de stupéfiants et (iii) la préparation de la saison estivale.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr